

Comité de pilotage du Lieu de mémoire CAFI

Sainte-Livrade-sur-Lot, 18.11.2014

Présents :

M. PUDAL, Maire ; Mme GEOFFROY, adjointe ; M. DIAS VAZ, Président du réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration ; Mme. SALMON DALAS, Conservateur général honoraire du Patrimoine ; Mme LACOMBE, Archives départementales ; M. SIBERS, chef du service Collections Documentation Communication de la DRAC Aquitaine ; Mme BRU, ONAC UG 47 (Office national des anciens combattants) ; M. FERNAND, Président de l'ARAC ; M. GIBERT, membre de l'ARAC ; Mme CAZES-COHEN, membre de la CEP-CAFI ; Mme. GAZEAU, Pays d'Art et d'Histoire ; M. PFAADT, Directeur du Développement culturel et des politiques contractuelles à la CAGV ; Mme DOUART SINNOURETTY, Vice-Présidente de la CEP-CAFI ; Mme DENAT, DGS Sainte-Livrade-sur-Lot

Excusés ou absents : M. CONUS, Préfet ; M. MOUGENOT, Sous-Préfet ; M. GONSALES, Chef du STAP 47 ; M. CASSANY, Président de la CAGV ; Mme PASUT, Vice-Présidente du Conseil général 47 ; M. CAPOT, Directeur départemental des archives départementales ; M. FRECHE, Président de la CEP-CAFI ; Mme WADBLEED, Directrice de l'ODRIS ;

Présidente : Mme GEOFFROY

Questions pratiques d'organisation du Comité de pilotage

- Les comptes rendus de réunion seront postés sur la plateforme « Semaphores »
- Les défraiements du COPIL ne peuvent être pris en charge c'est pourquoi nous proposons de travailler via skype pour certaines réunions de travail. De plus, il sera possible de demander à l'Agglomération ou à la Préfecture la mise à disposition d'une salle équipée de la visioconférence à la demande des membres ne pouvant pas se déplacer.

Quel avenir pour les barres non rénovées du Lieu de mémoire, patrimoine inscrit et classé ?

- L'étude de préfiguration du lieu de mémoire par M. MANDOUZE pose un certain nombre de problèmes.
- ⇒ **Mme la Présidente : sommes-nous prêts à nous engager sur la rénovation et le montage de projets sur les 3 dernières barres ?**

Réponse très largement positive de la part des membres présents :

- La DRAC est prête à accompagner les projets qui seront décidés en COPIL sur le plan matériel (cofinancements) mais aussi en termes d'ingénierie. L'ABF accompagnera également ces réalisations.

Recommandations : mener des projets en lien avec les thématiques du Pays d'Art et d'Histoire ; valoriser une présence artistique sur place.

- Le RAHMI se propose de servir de support logistique et technique. **Recommandations** : nécessité de répondre aux questions suivantes... Comment ces lieux peuvent-ils vivre dans le cadre des journées du Patrimoine ? Comment les valoriser dans les guides touristiques ? Comment les reconnaître comme sujets d'intérêts pédagogiques et touristiques ? Le RAHMI n'est pas compétent sur la réalisation des actions menées en direction de la population du quartier. Seulement pour communiquer et valoriser la connaissance. Nous sommes là en appui et pas en substitution des acteurs locaux du CAFI.
- Le Pays d'Art et d'Histoire : (label attribué à des pays qui œuvrent pour la valorisation de leur patrimoine matériel et immatériel en lien avec le ministère de la Culture). **Les thèmes de la convention** (CAGV - Ministère de la culture) : Terre d'échange, Immigration. Axe : priorité au public local.

Le Pays d'Art et d'Histoire doit faire entrer le CAFI dans son programme d'actions à l'année : visites individuelles et scolaires, bornes interactives, faire une conférence ou des spectacles

- Les Archives départementales : sont impliquées

- La CEP-CAFI (réseau de 5000 pers. ; mission : offrir une vitrine du CAFI sur Paris qui permet à des historiens et des scientifiques de s'intéresser aux lieux et à cette mémoire) évoque plusieurs projets qui pourraient être menés sur ces barres : dalles de briques ; Statue « femme vietnamienne avec son enfant ». **Recommandations** : attention les autochtones ressentent un ras-le-bol ; faire attention à ne pas sanctuariser et ne pas donner l'impression aux 150 habitants de vivre dans un lieu d'exposition.
- L'ARAC : se positionne dans la même ligne que la CEP.
- L'Association des Anciens combattants et victimes de guerre (Mme DRU) apportera son soutien aux actions menées.

Quel travail à mener sur la mémoire ?

- La DRAC : nécessité de mener un travail de saisie de la mémoire dans une forme aussi solide que possible grâce au travail réalisé avec le RAHMI : 1° Collecte de la mémoire ; 2° Outils interactif de transmission.
- Le RAHMI : a construit une base de données numérique régionale.
 - Création sur le plan régional d'une mission de valorisation des lieux de mémoire. Le CAFI pourrait s'inscrire dans cet inventaire. Cette mission sera confiée à un historien.
 - Comment introduire cette mémoire dans une logique pédagogique ? Produire des outils pour les enseignants qu'ils puissent en parler à leurs élèves.
 - Comment sensibiliser les élus ? Sciences Po Bordeaux organise des rencontres régionales thématiques le 2 avril : rencontre régionale sur la réalité de l'histoire de l'immigration en Lot-et-Garonne => Il est important de pouvoir valoriser le travail qui se fait ici. Le Président du CG 47 a donné son accord de principe.
 - M. DIAZ, en tant que membre de la cité nationale de l'histoire de l'immigration se propose d'être une personne ressources en lien avec le musée national de l'histoire de l'immigration.
 - Comme vice président du CESER (commission Cadre de vie), M. DIAZ peut relayer les projets au niveau du CR Aquitaine. Inventaire sur les lieux de mémoire d'Aquitaine : peut intégrer la Pagode de Villeneuve-sur-Lot.
- La CAGV : Edification future du CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) => Objectif : amener la population à comprendre le patrimoine présent sur son territoire et qu'elle devienne un acteur de la valorisation et de la protection de ce patrimoine. Valoriser le patrimoine à l'attention des habitants.

Plan de financement :

RECETTES		DEPENSES
CG :	10 000 €	Travail de collecte
DRAC :	10 000 € AMO	

Cahier des charges : pour la Tranche 2

Objectif : Décrire les ressources disponibles qui sont sur le site du CAFI (en lien avec les associations). Mission documentaire et archivistique.

- Un socle scientifique complet et exhaustif
- Libre de droit / sécurité juridique
- Garantir l'accès aux scientifiques
- Accès au grand public de manière différente

- Possibilité de continuer à l'enrichir par de nouvelles archives.

Quel projet concret pour 2015 ?

- Monter ensemble un programme pédagogique et rédiger une cartographie de l'offre éducative

TO DO LIST	
Commune (Maître d'ouvrage)	<p>Mettre le rapport de M. MANDOUZE sur Sémaphores</p> <p><u>Relancer l'étude du RAHMI/ F. BREE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Proposer un cahier des charges à M. SIBERS ? lui envoyer l'ancien et lui demander ce qu'il faut modifier. ⇒ Faire demande officielle à M. DIAZ et envoyer cahier des charges <p><u>Mobiliser les partenaires :</u></p> <p>Rappeler la CAGV (M. Pfaadt) pour organiser une réunion avec le Pays d'Art et d'Histoire</p> <p>Lettre au Conseil général : quelle contribution ?</p> <p>Contacteur le Conseil régional pour une réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nécessité de mobiliser des fonds européens (FSE) au niveau régional ⇒ Contrat de plan Etat-région : objectifs culturels du plan (avril-mai 2015). <p>Antenne 2 : faire un courrier officiel / avoir la libération des droits</p>
CAGV / Pays d'Art et d'Histoire	Avril-mai : doit rencontrer avec M. SIBERS
Nina SINOURETTY	Fait une demande auprès de Mme DAOULAS pour récupérer les archives publiques du Docteur.
DRAC	Rédiger un cahier des charges du Comité de pilotage, en liaison avec les archives. Entretien avec Nina Sinouretty.
RAHMI	Faire un devis pour permettre virements de crédits

Prochaine réunion du COPIL : début mars